

INTERVENTION DE M<sup>ME</sup> MONIQUE PAPON,

VICE-PRÉSIDENTE DU SÉNAT

**POUR L'OUVERTURE DU FORUM SUR LA COOPÉRATION  
DÉCENTRALISÉE FRANCO-POLONAISE**

**POZNAŃ, LE 7 JUIN 2010**

*(seul le prononcé fait foi)*

\*\*\*

Messieurs les Présidents,

Mesdames et Messieurs les Sénateurs,

Mesdames et Messieurs les représentants des collectivités  
locales françaises et polonaises,

Mes chers amis,

Au nom du Sénat de la République française et de son  
Président Gérard Larcher, je suis très heureuse d'être aujourd'hui  
parmi vous à Poznań pour ouvrir ce forum consacrée à la coopération  
décentralisée franco-polonaise.

Comme vous le savez, il existe entre nos deux pays une  
relation ancienne d'amitié.

De nombreux français ont d'ailleurs, comme moi, des  
origines polonaises. Ce n'est pas notre collègue Ladislas Poniatowski  
qui me démentira.

Comment ne pas évoquer ici les figures de Marie Walewska, de Marie Curie ou de Frédéric Chopin, dont nous célébrons cette année le bicentenaire de la naissance ?

Plus près de nous, le rôle majeur joué par la Pologne dans la chute du rideau de fer a suscité une légitime admiration des Français pour le courage du peuple polonais.

La France a toujours été aux côtés de la Pologne dans les périodes les plus tragiques de son histoire et nous avons tous ressenti une intense émotion devant l'ampleur de la catastrophe aérienne survenue le 10 avril dernier, qui a endeuillé la Pologne toute entière, drame amplifié par la proximité de Katyn.

Après l'effondrement du système soviétique, la Pologne s'est naturellement tournée vers la France et de nombreux partenariats se sont développés au niveau des collectivités territoriales.

C'est ainsi que mon département, la Loire Atlantique, a signé dans les années 1990 un accord de partenariat avec la voïvodie de Poméranie Occidentale, comprenant notamment des actions de coopération en matière économique, culturelle, éducative et de santé.

Toutefois, il faut bien reconnaître que, depuis quelques années, la coopération décentralisée entre nos deux pays s'est quelque peu essoufflée.

Il nous paraissait donc important, vingt ans après la chute du rideau de fer et six ans après l'adhésion de la Pologne à l'Union européenne, de dresser un état des lieux et de donner un nouvel élan à la coopération décentralisée franco-polonaise.

La Pologne représente, en effet, aujourd'hui un partenaire stratégique de la France au sein de l'Union européenne et il existe de nombreux nouveaux domaines de coopération, à l'image du nucléaire.

L'idée de ce forum vient d'une initiative du Sénat de Pologne et de son Président, M. Bogdan Borusewicz, qui a reçu l'entier soutien du Sénat français et de son Président Gérard Larcher.

Je tiens également à saluer l'investissement personnel du Vice-Président M. Marek Ziolkowski et des présidents des groupes d'amitié, MM. Mieczyslaw Augustyn et Yann Gaillard.

Je souhaite également remercier l'Ambassade de France en Pologne pour son aide précieuse dans l'organisation de ce forum et la ville de Poznań pour la très grande qualité de son accueil.

Enfin, je voudrais remercier tous les participants et notamment les sénateurs et les représentants des collectivités locales françaises et polonaises, qui ont fait le déplacement jusqu'ici.

Votre présence aujourd'hui témoigne des relations d'amitié, mais aussi de l'importance de notre partenariat stratégique dans le cadre de l'Union européenne.

Je voudrais donc vous souhaiter de fructueux travaux en formant le vœu que cette rencontre puisse contribuer à renforcer encore les relations d'amitié et de coopération entre nos deux pays.